

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'asbl Ernage Animation

Elections et démocratie



FREE AMAYA

Editorial

Texte : Xavier Demarets

Dans quelques jours, nous irons aux urnes pour désigner nos représentants communaux et provinciaux. Dans quelques mois, nous retournerons aux urnes pour élire nos représentants régionaux, nationaux et européens.

Il faudrait plutôt écrire « Nous aurons la chance d'aller aux urnes » car même si le système n'est pas parfait, des centaines de millions de personnes sur cette planète aimeraient avoir cette opportunité de pouvoir exprimer librement leurs choix.

Il y a ceux qui n'ont jamais connu et ne connaîtront peut-être jamais d'élection. Il y a ceux qui ont la possibilité de participer à une élection mais juste pour installer ou maintenir un régime totalitaire sous

un vernis pseudo-démocratique. Et il y a ceux, comme nous, qui sont libres de choisir celles et ceux qui les représentent en fonction des valeurs qu'ils portent.

Par respect pour ces centaines de millions de personnes qui n'ont pas notre chance, par solidarité avec Amaya (lire ci-dessous), rappelons que voter c'est un droit mais c'est surtout un devoir.

Et tant qu'à faire, quel que soit votre choix politique, faites confiance aux candidats d'Ernage. Vous reconnaîtrez leurs affiches en vous promenant dans le village. Il nous faut des représentants au Conseil communal.

Comparez les programmes, votez et... signez la pétition pour Amaya !

La colère monte, le pouvoir mate

Texte : Benjamin Van Hove

Les affiches électorales fleurissent et les débats d'idées foisonnent librement. Nos candidats ernageois font valoir leurs idées et leurs engagements. Quel contraste par rapport au Nicaragua où la démocratie n'est plus qu'un lointain mirage.

Depuis le mois d'avril, la révolte des citoyens y est très durement réprimée. Des centaines de personnes sont mortes sous les balles ou les bottes de la police, des centaines d'autres ont été arrêtées et détenues arbitrairement, sans parler des milliers de blessés...

Ma cousine Amaya, par son charisme, sa volonté et son idéalisme, s'est retrouvée à la tête d'un mouvement étudiant.

Comme d'autres, elle a osé, malgré les risques connus, exercer son droit légitime d'expression et de réunion. Elle est depuis le 10 septembre en prison. Son procès va commencer le 10 octobre et elle risque jusqu'à 20 ans de détention. Ses parents ne se font pas trop d'illusion, car la justice nicaraguayenne est loin d'être indépendante.

Je vous invite à consulter le site amnesty.be/amaya pour en apprendre davantage. Vous y trouverez une pétition pour demander la libération des étudiants emprisonnés arbitrairement.

1000 mercis aux Ernageois qui l'ont déjà signée, et aux autres qui vont s'empres-
ser de le faire.

Tour des Chais

Texte : Didier Demortier

Pour la neuvième fois, Ernage se transformera en un vaste domaine vinicole les **samedi 20 et dimanche 21 octobre**.

34 vignerons et une dizaine de négociants en produits de bouche occuperont le village.

Pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des plus grands, la calèche sillonnera dimanche les rues du village.

Le programme complet est à consulter sur www.tourdeschaisernage.be

Vendredi 19 octobre à La Concorde

à partir de **18h30**
Apéro After work

à **20h00**

Oenoquizz ouvert à tous par équipes de 4 à 6 joueurs (10 € par personne)

Renseignements et inscriptions

0479 28 25 91

info@tourdeschaisernage.be

Samedi 20 octobre

13h00

Ouverture du Tour des Chais

14h00

Inauguration officielle

15h00

Début des concerts

15h, 16h et 17h

Atelier dégustation avec Matthieu Virlée, vice-champion d'Europe de dégustation à l'aveugle



Dimanche 21 octobre

11h00

Ouverture du Tour des Chais

à partir de **13h00**

Promenades en calèche

15h30

Concerts

18h00

Clôture du Tour des Chais 2018



La fête continue

Texte : Nicolas Scaut

Chers amis,
Chers voisins,

Un énorme MERCI !

Notre week-end de fête des 17, 18 et 19 août s'est terminé et une fois encore, il fût un vrai succès.

Ceci n'est possible que grâce à vous tous qui, tenez le bar, montez, démontez les infrastructures, gérez le barbecue ou la vaisselle et encore tellement de choses indispensables à notre bon fonctionnement.

Ces quelques lignes ne sont que très peu de choses par rapport à l'énergie investie, mais au nom de tout le comité Ernage en Fête, je tenais à vous remercier très sincèrement.

C'est aussi l'occasion de vous annoncer qu'une page se tourne pour moi, puisque je quitte le comité des fêtes. Ces quelques années en tant que président de ce comité ont été riches en émotions, en rencontres et en découvertes. C'est avec une pointe de nostalgie, beaucoup de fierté et énormément de positivisme que je tire donc ma révérence.

Une pointe de nostalgie car je quitte un super comité et une chouette ambiance de travail.

Beaucoup de fierté du fait d'avoir repris le flambeau il y a plusieurs années avec Corinne, Michel et Mikaël et d'avoir insufflé un nouveau concept. Certains diront que nous ne remplissons pas le chapeau, que nous ne faisons pas venir les meilleurs DJ de la planète, que nous ne faisons pas 15 jours de fiesta jusqu'au



bout de la nuit, que nous n'avons pas d'espace VIP, que nous ne parlons pas de nous dans tous les médias, ou que nous ne buvons pas de champagne... MAIS... nous passons un week-end dans la bonne humeur où, je pense, chacun peut trouver une activité qui lui plait et où les générations se rencontrent pour passer ensemble de très bons moments.

Certes, la fête d'aujourd'hui n'est pas celle d'il y a 30 ans mais nous avons toujours tenté d'entendre les desiderata de tous les Ernageois qui se sont manifestés afin que notre week-end de fête nous ressemble et nous rassemble.

Énormément de positivisme car je suis certain que le 'nouveau' comité des fêtes continuera la difficile tâche d'organiser ce week-end pour notre plus grand bonheur à tous. Je tiens donc sincèrement à les encourager.

Je voudrais aussi personnellement remercier mon ami Mikaël qui quitte également le comité et le poste de vice-président. Tant de chouettes moments vécus ensemble...

Ceci dit, je ne serai pas loin, simplement de l'autre côté du bar.

Nicolas SCAUT – ancien président d'Ernage en Fête

La relève est assurée

Texte : le Comité Ernage en Fête

Merci à Nicolas Scaut et Mikaël Deboeck pour leur investissement dans le comité des fêtes au cours des dernières années. Nous allons tout mettre en oeuvre pour faire perdurer ce à quoi ils ont travaillé : rassembler les Ernageois.

Il n'aura pas fallu de longs débats ou de grandes discussions pour décider qui allait désormais reprendre le flambeau.

Ernage en Fête a le plaisir de vous annoncer que Manuel De Nicolo assurera désormais le rôle de Président assisté d'Antoine Houtart, Vice-président, d'Isabelle Lecat, Trésorière, sans oublier

l'équipe de surmotivés qui les accompagne : Valérie Mayérus, Delphine Lecat, Corinne Lecat, Joffrey Wamberchies et Olivier Hubert.

Ernage en Fête ne perd pas de temps ! La kermesse 2018 à peine terminée, nous planchons déjà sur les futures activités que nous pourrions vous proposer en 2019.

Des idées, des suggestions, l'envie de rejoindre notre équipe ? N'hésitez pas à nous contacter par email :

antoine.houtart@hotmail.com

de_nicolo_manuel@hotmail.com

Des biscuits pour la bonne cause

Texte : Geneviève Jacques

Vous aimez donner à vos enfants des biscuits faits maison ? C'est bon mais ça prend du temps. J'ai donc la solution pour vous !

Vous le savez peut-être Viva for Life s'installe cette année encore à Nivelles. La chorale nivelloise « Chansons du Monde » dont je fais partie a décidé de se mobiliser afin d'aider les enfants précarisés en vendant notamment des biscuits. Ils sont proposés par paquets de 10 au prix de 5 €.

Passez vos commandes pour le **dimanche 14 octobre au plus tard** par email à gene.jacques@gmail.com ou par sms ou appel au 0472 45 12 58.

Ils seront disponibles à partir du lundi 5 novembre à la maison (Chaussée de Wavre 215A) ou livrés chez vous à Ernage durant la semaine du 5 novembre.

Merci à vous.

Geneviève

P.S.: Ça marche aussi si n'avez pas d'enfants à l'école et aimez simplement les biscuits...



Les suites de l'enquête sécurité routière

Texte : Ernage Animation



Vous étiez 70 familles d'Ernage à nous avoir envoyé vos réponses dans le cadre de l'enquête sur la sécurité routière. Vos réponses nous ont permis de souligner certains points importants pour mieux partager la route entre les différents usagers.

80% des réponses évoquaient une vitesse excessive, 44% des trottoirs non accessibles, 30% des problèmes pour traverser rues ou routes et 10% des dégâts sur les véhicules ou les biens.

Les rues les plus citées en termes de vitesse excessive sont sans étonnement : la rue Camille Cals, la rue Eugène Delvaux, la chaussée de Wavre, la rue Omer Pierard et la rue Augustin Romain.

Concernant les trottoirs non accessibles, ce sont les rues Camille Cals et Emile Labarre qui sont concernées.

Le franchissement de la Nationale 4 est reprise par la majorité des questionnaires qui évoquent des soucis de traversée

dans le village.

Après avoir compilé tous les questionnaires en un tableau synthétique, le Conseil d'administration d'Ernage Animation a envoyé un courrier au Collège communal. Comme nous sommes en période électorale, nous avons envoyé également ce courrier aux chefs de groupes politiques de Gembloux.

Signalons le travail de l'ASBL Sentiers.be par rapport à la mobilité autour de l'école primaire, réalisé avec les enfants, les enseignants et les riverains, qui est complémentaire à notre démarche pour une meilleure sécurité routière à Ernage. Par ailleurs, vous aurez pu lire l'article de Fabienne Nys concernant l'initiative relative à la traversée de la N4 et d'autres points dangereux.

Le Conseil d'administration de l'asbl Ernage Animation veillera à soutenir les demandes légitimes des habitants pour plus de sécurité routière.

Fait-il vraiment bon vivre à Ernage ?

Texte : Véronique

Y fait-il vraiment bon vivre dans ce plus chouette village de la galaxie ?

Cela fait plus de 10 ans que nous habitons Ernage et certains jours, nous cherchons pourquoi on appelle Ernage le plus chouette village de la galaxie ! A notre grand regret.

Si chacun de nous veut profiter de ce bel endroit qu'est notre village et de son nid douillet propre à chacun, il est dommage que certains, peut-être plus é__ que d'autres, ne se préoccupent pas du fait qu'ils pourraient déranger leurs voisins. Cela ne les effleure même pas. N'oublions pas que nous sommes tour à tour voisin l'un de l'autre.

En effet, il s'avère que nous sommes régulièrement soumis à des nuisances sonores plus ou moins importantes. Cela constitue une forme de pollution.

Celle-ci est constituée par des aboiements, l'utilisation de matériels électriques bruyants, de la musique à tue-tête les jours fériés et autres ou encore de discussions à voix élevée dans la rue à toute heure.

Aussi, pensons aux riverains de la salle La Concorde si l'on est amené à l'utiliser. La location de la salle engendre fatalement du bruit : les portières qui claquent, les allées et venues en voiture, la musique... L'usage de la plaine de jeux et du terrain de sport le soir est fort agréable en été et en mi-saison. Ne peut-on pas demander à ceux qui l'utilisent de modérer leurs discussions et d'éviter les jeux bruyants le soir ?

Il est fort dommage d'arriver à ce constat

et qu'on doive mettre des mots dessus pour attirer l'attention.

Rappelons que le règlement de police du 08/11/2016 régit ce type de situations :

Chapitre 3

Section 8 : Tapage diurne

Article 89

Tous bruits ou tapages diurnes qui sont de nature à troubler la tranquillité des habitants, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux sous leur garde sont interdits.

Article 91

Sont interdits tous bruits ou tapages causés, sans nécessité économique ou par manque de prévoyance ou de précaution, de nature à troubler la tranquillité des habitants, tels que :

- les travaux de toute nature exécutés sur la voie publique ou en dehors de la voie publique ;***
- la manipulation, le chargement ou le déchargement de matériaux, engins ou objets sonores quelconques : ces objets doivent être portés et non traînés, posés et non jetés. Si ces objets, en raison de leur dimension ou de leur poids, ne peuvent être portés, ils doivent être munis d'un dispositif permettant de les déplacer sans bruit.***

Les interventions d'utilité publique ne sont pas visées par la présente disposition.



Article 93

La répercussion de toute diffusion de musique ou de bruit généralement quelconque, audible sur la voie publique, est interdite si elle est de nature à troubler la tranquillité publique.

Article 95

L'utilisation des tondeuses à gazon, de tronçonneuses et de scieuses mécaniques ou autres appareils bruyants, est interdite tous les jours entre 20 heures et 08 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, avant 10 heures et après 12 heures.

De même, il est interdit à moins de 250 mètres de toute habitation, de faire fonctionner des canons d'alarme ou des appareils à détonation entre 20 heures et 07 heures. Entre 07 heures et 20 heures, les détonations doivent s'espacer de 2 en 2 minutes au moins.

Les fermiers utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par la présente disposition.

Article 99.

Les détenteurs d'animaux sont tenus de faire en sorte que les chants, aboiements ou autres cris de leurs animaux excédant le trouble normal de voisinage ne soient

pas susceptibles de troubler le repos ou la tranquillité des voisins.

Chapitre 6

Section 1 : Infractions au Code pénal

Article 184. Tapage nocturne (Art. 561, 1o, du Code pénal).

Seront punis d'une amende administrative, ceux qui se seront rendus coupables de bruits ou tapages nocturnes de nature à troubler la tranquillité des habitants.

Pourtant, on peut ressentir au sein du village, une montée en puissance des valeurs humaines et un engagement des habitants au respect d'autrui. Ceci se manifeste par exemple par la création de l'unité scout, le ramassage des déchets, l'appel à la cueillette des pommes,... pour ne citer que ceux-là.

Nous voudrions pouvoir retrouver une certaine quiétude, l'esprit et la convivialité du plus beau village de notre galaxie.

A vos bonnes réflexions...

50 x 2 x 3

Texte : Jean-Louis Luxen

Photos : Thérèse Delseth

De mémoire d'Ernageois, on n'avait jamais connu pareil événement : le 1er septembre, trois couples fêtaient ensemble leurs noces d'or !

Michel et Malou Delfosse, Francis et Kiki Félix, Serge et Colette Joris s'étaient coordonnés pour recevoir leurs familles et leurs amis proches à "La Campagnette", dans une ambiance chaleureuse.

Par les temps qui courent, il est remarquable de pouvoir fêter 50 ans de mariage. Certes, d'autres couples accomplissent un tel parcours. Si L'RNAJoie y consacre ce "reportage", c'est en raison de l'engagement généreux de chacun-e des six jubilaires, années après années, dans l'animation de notre communauté ernageoise.

Nous leur exprimons de la sorte notre reconnaissance et nos amicales félicitations !



Ciné-club, le retour

Texte : L'association des parents de l'école maternelle

C'est avec grand plaisir que l'association des parents de l'école maternelle d'Ernage vous invite à son deuxième ciné-club pour enfants.

Venez nombreux découvrir en famille un "film d'animation surprise" sortant des sentiers battus. La projection aura lieu le **dimanche 4 novembre à 14h** à la **salle la Concorde**. N'hésitez pas à prendre un coussin pour vous installer confortablement.

Pour faciliter l'organisation, une pré-inscription est souhaitée avant le 31 octobre à ap.ecole.maternelle@gmail.com



PAF: 1 € par personne. Goûter et boissons à un prix démocratique.

Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Alice, Anne-Sophie, Martin, Katlyn, Manu, Amélie, François, Sophie, Bogdan et Céline (l'association des parents de l'école maternelle d'Ernage)

On est dans le jus !

Texte : L'association des parents de l'école maternelle

Merci aux cueilleurs de pommes et poires et à tous les Ernageois qui nous ont ouvert leurs jardins. Nous avons pressé 642 litres de jus, un record !

Vous voulez le goûter ? Nous le vendons au profit de l'école maternelle au prix de 7 € le cubi de 3 litres, une affaire !

Réservations via l'adresse email : ap.ecole.maternelle@gmail.com

Un tout grand merci.



Appel aux nouveaux – Drink de bienvenue

Texte : Roland Thomas pour Ernage Accueil

C'est le **samedi 10 novembre à 17h** que nous vous attendons nombreux à la **salle la Concorde** (derrière la crèche).

Vous êtes arrivés à Ernage et souhaitez rencontrer les Ernageois responsables d'activités (et les autres), et être présentés à la communauté ernageoise tout en buvant le verre de l'amitié ?

Vous êtes Ernageois de longue date et souhaitez rencontrer les nouveaux ?

Venez au **Drink des Nouveaux** organisé **pour vous** par l'ASBL Ernage Animation et Ernage Accueil.

Nous avons aussi le plaisir d'annoncer l'arrivée dans le village le plus chouette

de la galaxie de :

Jean-Philippe, Nathalie et Manon (16 ans)
chaussée Romaine

Maxime, Amandine et Clémence (5 mois)
chaussée de Wavre

...auxquels nous souhaitons beaucoup de bonheur dans notre petit village.

Si vous êtes nouveaux et n'avez pas encore reçu notre visite et la superbe brochure "La vie à Ernage", contactez-nous.

Ernage Accueil
Colette, Thérèse et Roland 081 61 32 85

Les petits déjeuners reviennent à Ernage

Texte : Martin Rose

Après une petite pause en 2017, victime du succès de la salle la Concorde, c'est le retour des petits déjeuners Oxfam.

Nous espérons vous voir en nombre **dimanche 18 novembre de 8h30 à 11h** pour participer à notre petit déjeuner gourmand et équitable. Ce sera une oc-

casion sympa de déguster d'excellents produits d'ici et d'ailleurs dans une super ambiance.

Bloquez déjà votre agenda, on vous revient avec plus d'info dans le prochain RNajoie.



L'hiver en douceurs

Texte : Dominique Vandénack

Pour la troisième édition, Guy Demarle s'associe avec d'autres partenaires et artisans locaux pour vous proposer son marché de Noël.

Attention cette année, nous vous proposons un nouvel horaire qui nous l'espérons, vous séduira et vous permettra de préparer vos achats et cadeaux de fin d'année en toute quiétude.



Dès à présent retenez le **vendredi 23 novembre de 17h à 22h** et le **samedi 24 novembre de 10h à 16h30**.

Infos complémentaires dans l'RNAJoie de novembre.

Plus d'infos

Dominique Vandénack

Tél.: 081 61 37 53 - GSM: 0497 87 31 21



Feuille de Toussaint

Texte : Jeannot-Basile Nduwa



La nature ayant donné son plein rendement entre dans ce temps du silence et de la méditation de l'automne. Profitons-en tous pour retrouver les sources, les racines de ce qui nous fait vivre.

Comme chaque année, cette "feuille de Toussaint" permet à tous ceux et celles qui le désirent de se souvenir des fruits reçus sur cette terre par leurs défunts et ainsi de présenter leurs intentions de messe.

C'est également, pour la paroisse, l'occasion de proposer à prix réduit des abonnements groupés à la revue mensuelle L'Appel.

Enfin, elle invite ceux qui le veulent à prendre une part financière aux charges de la communauté : l'animation nécessite des moyens ; nous sommes appelés à soutenir financièrement des projets de solidarité, d'autres dépenses qui ne sont pas prévues au budget, etc...

Vous êtes invités à déposer cette feuille pour le **dimanche 21 octobre** au plus tard dans la corbeille à l'entrée de l'église ou dans la boîte aux lettres de Rita Morciaux-Bouvier, rue Eug. Delvaux, 2.

De préférence, versez votre quote-part au compte financier BE05 0682 1563 5875 de "Paroisse Saint-Barthélemy" à Ernage ; sinon, glissez-la sous enveloppe avec la "feuille de Toussaint".

Bien amicalement et à votre service.

FAMILLE :
ADRESSE :
N° de téléphone éventuel :

1. CELEBRATIONS

Si vous souhaitez que des intentions particulières (personnes défunt(e)s, anniversaires, événement difficile ou heureux ...) soient associées à la célébration d'une messe, indiquez-les :

Intentions

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si vous désirez que vos défunts soient recommandés à l'office des défunts, le 1^{er} novembre à 11h45 (après la messe de 10h45), écrivez leur nom et leur prénom (en majuscules, svp) :

Nom (s)

Prénom(s)

.....
.....
.....
.....
.....

Si vous avez des suggestions ou des remarques à formuler à propos des célébrations dans notre paroisse, elles aideront l'équipe liturgique qui en tiendra compte.

Suggestion(s)

.....
.....
.....

2. TABLEAU RECAPITULATIF

	Nombre	Prix unitaire	Prix total
Intentions de messe		7,00 €	
Recommandations Défunts		0,25 €	
Abonnement « L'Appel »		20,00 €	
Missel du dimanche		9,00 €	
Animations paroissiales / solidarité		au choix	
		TOTAL	

(1) Je verse ce montant au compte n° BE05 0682 1563 5875 de « Paroisse Saint-Barthélemy » à Ernage

(2) Le montant est joint à la présente sous enveloppe.

(1) ou (2) Entourez votre choix.

Horaires et intentions de messes

Texte : Rita Bouvier

Dimanche 7 octobre à 10h45

Messe en mémoire de Lino FACCO, Hervé VANDEPUTTE, Agnès DEJONCKHEERE et pour les défunts des familles VANDEPUTTE, DEJONCKHEERE et PETRY, pour les défunts des familles CAPELLE, de PATOUL et DE-RAEDT ainsi qu'en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, de Saint François d'Assise, de Sainte Adèle et du Frère Mutien-Marie.

Dimanche 14 octobre à 10h45

Messe pour les défunts des familles BRABANT-HERMAND, pour Pierre AMOND, Marcel LATOUR et Elise LECOCQ, pour Armand et Jean-Marc VAN HES et pour les défunts des familles FELTZ-KLEIN, VAN HES-GIRTCHEN et HOU-DREMENT.

Dimanche 21 octobre à 10h45

Messe pour les défunts des familles BAS-SINNE, GRANDHENRY, MANDELAIRE, MATHURIN et PIREAUX, pour Anne-Marie LAN-NEAU, Anne-Marie MARCHAL, Emile, Jacquy et Eric MARY, pour Robert KONINCKX et Victo-rine PONLOT.

Dimanche 28 octobre à 10h45

Messe pour Pierre BOTON, pour les défunts des familles DELESCAILLE, DESTAIN, GOOS-SENS, pour les défunts des familles VAN MEL-LAERT, BERLEMONT, SERVOTTE, pour Anne

VANDENBYVANG et les défunts des familles associées, pour les défunts de l'ensemble des fondations, pour les malades de la paroisse : à leur domicile ou hospitalisés, en convalescence ou en maisons de repos et de soins et pour les personnes qui les assistent ainsi qu'en l'hon-neur de Notre-Dame des Affligés.

Jeudi 1^{er} novembre à 10h45 – Messe de la **Fête de la Toussaint**

Après la messe, office de prière, recom-mandation des défunts puis bénédiction des tombes au cimetière.

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Tous les **mardis**, liturgie de la prière à 17h à l'église suivie de la célébration de l'Eucharistie à 18h.

Le prêtre référent pour la paroisse est l'Abbé Jeannot-Basile Nduwa, résidant au presbytère d'Ernage.

Tél.: 081 61 63 92 - GSM: 0466 23 98 96
Email : nbasilekakwata@yahoo.be

www.ernage.be

Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend aussi de vous. Vos articles devront nous parvenir **avant le 20 du mois courant** pour être publiés dans le numéro du mois suivant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août. Toute communication pour l'é-quipe de l'RNAJoie peut être envoyée à rnajoie@gmail.com ou déposée dans la boîte aux lettres de Xavier.

Editeur responsable : Xavier Demarets, 3 rue Camille Cals, Ernage

Distribution : Cécile & Xavier, Colette & Serge, Florian et Benjamin, Freddy, José & Jean, Marie-Christine, Roland, Thérèse & Jean-Marc

En octobre 2018 à Ernage

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Zumba 20h15	2 Ernagym 19h Chorale 20h	3 Poubelles	4 Ernagym 10h15	5	6 Scouts 14h	7 Gar'ÔBoules 10h Messe 10h45
8 Zumba 20h15	9 Ernagym 19h Chorale 20h	10 Poubelles + PMC	11 Ernagym 10h15	12	13 Scouts 14h	14 Messe 10h45
15 Zumba 20h15	16 Ernagym 19h Chorale 20h	17 Poubelles + Papiers & cartons	18 Ernagym 10h15	19 After work du Tour des Chais 18h30 Oenoquizz 20h	20 Tour des Chais 13h Bibliobus 14h20 WE scouts	21 Messe 10h45 Tour des Chais 11h WE scouts
22 Zumba 20h15	23 Ernagym 19h Chorale 20h	24 Poubelles + PMC	25 Ernagym 10h15	26	27 Scouts 14h	28 Messe 10h45
29 Zumba 20h15	30	31 Poubelles	1er novembre Messe 10h45			